



Préparation des examens d'entrée aux écoles des barreaux

CRFPA 2017

Sommaire CRFPA 2017

■ Introduction

Propos liminaires sur l'ISP

La réforme en quelques lignes

Les épreuves de l'examen national

■ Les formations proposées par l'ISP

A Formule "renforcée" : 2 200 €

B Formule "essentielle" : 1 200 €

C Résumé du calendrier des formations

■ S'inscrire

■ En annexe...

calendrier des examens nationaux (prévisionnel)

inscription aux examens
écrits d'admissibilité
admission

avant le 31/12/2016 (par IEJ)
à partir du 1/9/2017
à partir de 2/11/2017

calendrier des formations ISP

inscriptions
vidéo méthodologiques
envoi des photocopies
CB et correction des CB
Cours formule encadrée

ouvertes
à partir du 5/1/2017
à partir du 5/1/2017
de janvier à août 2017
du 10/7 au 15/8/2017

■ Propos liminaires

Bienvenue à l'ISP !

Nous sommes heureux de vous présenter nos préparations à l'examen du CRFPA session 2017, année de changement, pour laquelle nous vous adressons d'ores et déjà tous nos vœux de réussite.

En choisissant l'ISP, vous rejoignez la prépa qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DES EXAMENS NATIONAUX ET CONCOURS JURIDIQUES. Nos statistiques de réussite, notamment au CRFPA, confirmées année après année parlent pour nous (*voir annexe 1*).

Comme tous nos anciens étudiants pourront vous le confirmer, la recette de ce succès est assez simple. Elle repose sur des enseignements intégralement dispensés en petits groupes (pas d'amphi ni d'usine), par des professeurs (*voir annexe 3*) qui connaissent parfaitement, dans toutes les matières, **les spécificités de l'examen du CRFPA** mais qui aussi, tous interviennent sur des préparations de concours nationaux comme l'ENM¹.

Certes l'examen du CRFPA devient national mais là où les autres prépas n'ont aucune expérience, l'ISP a toujours préparé au CRFPA mais aussi aux concours et examens juridiques nationaux tels que les concours de l'ENM ou de Commissaire de Police.

En devenant national, le CRFPA se rapproche de ces concours, sur le fond, sur la forme, sur la méthode et sur les exigences.

L'ISP et ses professeurs, sont d'ores et déjà aguerris à ce qui est nouveau voire effrayant pour vous.

La réforme du CRFPA poursuit plusieurs objectifs :

- d'une part une sélection harmonisée sur le territoire nationale : finie la disparité entre les IEJ mais en contrepartie un accroissement des difficultés;
- d'autre part une sélection encadrée sinon mesurée : il ne s'agit pas officiellement d'un concours dès lors qu'il n'y a pas de numerus clausus mais on le sait

l'une des raisons de la réforme demeure le trop grand nombre d'avocats notamment parmi les jeunes diplômés;

Il faut donc s'attendre à ce que l'examen du CRFPA soit bien plus difficile que par le passé. Il ne s'agit plus d'un simple examen de fin d'études universitaires il s'agit d'un vrai examen professionnel aux atours d'entretien d'embauche tant à l'écrit qu'à l'oral à l'instar du concours de l'ENM.

Encore, il ne faut pas oublier que dans le cadre de l'admission, il n'existe plus que deux épreuves : le Grand Oral de libertés fondamentales et l'épreuve d'anglais. Cette dernière n'a jamais fait l'objet de préparation spécifique. L'ISP sait l'importance que l'épreuve de langue peut avoir dans ces examens nationaux et vous propose une préparation elle aussi spécifique.

Ne croyez pas ce que certains disent déjà, à savoir qu'il s'agirait d'une simple "réformette". La difficulté générale est accrue, notamment au regard de la lourdeur des programmes de chacune des épreuves et notamment des épreuves d'option, des exigences accrues pour l'épreuve de note synthèse ou pour le Grand Oral (par le jeu des coefficients).

Votre prépa à l'ISP s'adapte à ces nouvelles données. Le temps de la préparation vieillotte et classique à l'examen régional d'entrée à l'école du barreau est révolu. Nous ne proposons donc aucun cours en grands amphithéâtres et proposons uniquement des formations par groupe plus restreintes comme pour nos formations aux concours type ENM.

¹ Depuis 30 ans, près de 60% des admis à l'un des concours de l'ENM ont suivi une formation à l'ISP.

En 2015, l'ISP a préparé 403 élèves aux différents concours de la magistrature. 184 candidats sur les 350 admissibles avaient suivi une formation à l'ISP. **163 élèves ISP ont été admis à l'un ou l'autre des concours ENM 2015.**
En 2016, l'ISP a préparé 416 élèves. Sur ces 416 élèves, 240 sont admissibles (admission en cours).

L'ISP vous propose de vous communiquer son expérience des examens nationaux selon un modèle d'enseignement spécifique en présentiel et à distance mêlant interaction permanente avec les enseignants mais aussi des approfondissements en vidéo, des entraînements propres à un examen national intégralement corrigés par les professeurs en vidéo et à l'écrit.

Fort de son expérience et de la proximité avec les étudiants, l'équipe de l'ISP a pu identifier les principaux facteurs de succès aux examens et concours nationaux et elle en a tiré quelques conséquences très concrètes :

- **tout d'abord, la nécessité de s'adapter au niveau et au rythme de chaque étudiant**, d'où l'existence de **deux formules** :
 - une session dite "renforcée" complète et approfondie, comptant 201 heures de cours, 28 épreuves blanches et 3 simulations orales;
 - une session dite "essentielle", plus "légère", mais axée sur l'essentiel tant de forme que de fond, comptant 40 heures de cours, 28 épreuves blanches et 3 simulations orales.
- **le besoin de disposer de suffisamment de temps pour travailler avant, pendant et après les cours de l'ISP**. Pour un maximum d'efficacité, l'ISP vous propose de commencer la formation dès janvier (par la réception des supports photocopiés et des premiers devoirs à faire) **vous** offrant ainsi un calendrier de travail optimal. Tout est mis en œuvre pour vous éviter les sprints de « dernière minute ».
- la nécessité impérieuse, surtout avec les nouveaux programmes qui alourdissent considérablement le travail de chaque candidat, de se voir proposer des supports **photocopiés qui couvrent l'intégralité du programme (voir annexe 7)**.
- **l'importance d'un accompagnement personnalisé**. Tous les étudiants qui le souhaitent, se verront proposés **un bilan pédagogique individuel** avec un membre de la direction de l'ISP et ce, dès votre inscription, dans nos locaux ou par skype (**voir annexe 4**). Ce bilan nous permettra de vous établir un cadre de travail personnel.
- **l'utilité** que présente pour nombre d'étudiants la possibilité **de voir en vidéo** un cours auquel ils ont été absents, de revoir un cours lorsque celui-ci a été particulièrement dense, voire même de suivre l'intégralité de la formation à distance (**voir annexes 5 et 6**).

- **et bien sûr, un enseignement de grande qualité tant pour les cours que pour les corrections de copies**. Pour tous les concours et examens nationaux préparés à l'ISP les correcteurs de copies sont les enseignants eux-mêmes et non des jeunes avocats juste issus des écoles du barreau. Pour cette raison, le nombre d'élèves de la formation CRFPA est limité, cette année l'ISP accueillera **300 élèves (voir annexe 2)**.

Ce nombre nous permet d'être garant de la qualité des cours bien sûr, de vous assurer des réponses rapides aux mails que vous adresserez aux professeurs; le tout sans avoir à déléguer ni certains cours, ni l'élaboration de corrigés ni les corrections individuelles de copies à des enseignants moins expérimentés.

A très bientôt,

Julie Haberman

Présidente de l'ISP / Responsable des formations CRFPA

julie.haberman@prepa-isp.fr

pour vos questions, 06 88 24 18 39

La réforme en quelques lignes

Un seul examen dans toute la France, le même jour avec les mêmes sujets (début septembre pour l'admissibilité, début novembre pour l'admission).

Une adéquation des notes entre les divers IEJ pour éviter les disparités de niveau.

Quatre épreuves écrites d'admissibilité comme dans l'ancienne formule, un nombre d'option réduit (on passe de 11 à 6) mais un **programme considérablement alourdi (voir en fin de brochure annexe 9)**

- obligations (programme plus dense),
- synthèse de dossier (coefficient plus élevé),
- épreuve de procédure à choisir parmi 3 (sans changement mais le choix de la matière procédurale n'est plus libre et est liée à l'option choisie),
- épreuve d'option à choisir parmi 6 (au lieu de 11), avec un programme profondément modifié et alourdi (**voir annexe 9**).

Deux épreuves d'admission,

- libertés fondamentales (les spécificités des IEJ seront-elles conservées ? réponse à venir)
- et anglais.

et donc suppression des petites matières techniques et de l'option.

Trois tentatives possibles pour cet examen et a priori pas de remise à zéro des compteurs pour ceux qui ont déjà passé l'examen selon l'ancienne formule (à confirmer cependant).



Les formations ISP



FORMATION "FORMULE RENFORCEE"

2 200 € (voir détail pages 8 et 9)

Les supports photocopiés **dans toutes les matières couvrant l'intégralité du programme**

Les vidéos de méthodologie de chaque épreuve

Les concours blancs : **7 concours blancs par matière, soit 28 épreuves et 3 simulations orales**

Les cours : **201 heures de cours**

Un bilan individuel de formation (voir annexe)

FORMATION "FORMULE ESSENTIELLE"

1 200 € (voir détail page 10)

Les supports photocopiés **dans toutes les matières couvrant l'intégralité du programme**

Les vidéos de méthodologie de chaque épreuve

Les concours blancs : **7 concours blancs par matière, soit 28 épreuves et 3 simulations orales**

Les cours méthodologique et de correction de concours blancs : **40 heures de cours**

tous les cours

"formule renforcée" ou "formule essentielle"

peuvent être suivis intégralement sur place

ou en vidéo (sur l'espace réservé)

tous les entraînements écrits et simulations orales

"formule renforcée" ou "formule essentielle"

peuvent se faire à distance ou sur place à l'ISP

(salles de travail disponibles en continu)

FORMATION "PREPA RENFORCEE" 2 200 € (admissibilité + admission)

142 heures de cours, 28 examens blancs et 3 simulations orales (soit 295 heures)

Préparation à l'admissibilité

droit des obligations : photocopiés couvrant l'intégralité du programme + 7 concours blancs + 47 heures de cours

- Photocopie couvrant l'intégralité du programme parution : 5/1/2017
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 2 heures disponibilité : 5/1/2017
- 7 Concours Blancs CB1 et CB2 proposés avec le photocopié 4 heures de correction en juin 2017 (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)
CB3 à CB 7 proposés en juillet / août 5 heures de correction en août 2017 (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)
- 36 heures de cours du 10/7 au 15/8/2017 Tous les cours peuvent être suivis en vidéo

synthèse de dossier : photocopié + 7 concours blancs + 24 heures de cours

- Photocopie méthodologique parution : 5/2/2017
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/2/2017
- 7 Concours Blancs CB1 et CB2 proposés avec le photocopié 4 heures de correction en juin 2017 (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)
CB3 à CB 7 proposés en juillet / août
- 15 heures de cours du 10/7 au 15/8/2017 Tous les cours peuvent être suivis en vidéo

épreuve de procédure : photocopié couvrant l'intégralité du programme + 7 concours blancs + 39 heures de cours

- Photocopie couvrant l'intégralité du programme parution : 5/3/2017
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/3/2017
- 7 Concours Blancs CB1 et CB2 proposés avec le photocopié 3 heures de correction en juin 2017 (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)
CB3 à CB 7 proposés en juillet / août 5 heures de correction en août 2017 (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)
- 30 heures de cours du 10/7 au 15/8/2017 Tous les cours peuvent être suivis en vidéo

épreuve d'option : photocopiés couvrant l'intégralité du programme + 7 concours blancs + 39 heures de cours

- Polycopié couvrant l'intégralité du programme parution : tome 1 le 5/4/2017 tome 2 le 5/5/2017
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/4/2017
- 7 Concours Blancs CB1 et CB2 proposés avec le polycopié 3 heures de correction en juin 2017 (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)
CB3 à CB 7 proposés en juillet / août 5 heures de correction en août 2017 (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)
- 30 heures de cours du 10/7 au 15/8/2017 Tous les cours peuvent être suivis en vidéo

Bilan pédagogique individuel

Parce que chaque élève a un parcours différent, un bilan individuel, avec l'un des membres de la direction, est proposé dès l'inscription, afin d'établir "un parcours de formation". Un second bilan, en cours de formation, propose de faire le point sur l'évolution de la formation et de donner des conseils pour optimiser le chemin déjà parcouru. Ces bilans personnalisés peuvent se faire à Paris ou par visioconférence (Skype).

Préparation à l'admission

libertés fondamentales : polycopiés couvrant l'intégralité du programme + 2 simulations orales individuelles + 36 heures de cours

- Polycopié couvrant l'intégralité du programme parution : tome 1 5/7/2017 tome 2 5/8/2017
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/9/2017
- 2 simulations orales individuelles (sur place ou par Skype)
- 25 heures de cours +10 heures de conférence Tous les cours peuvent être suivis en vidéo

anglais : polycopié couvrant l'intégralité du programme + 1 simulation orale individuelle + 15 heures de cours

- Polycopié méthodologique parution : 5/8/2017
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/9/2017
- 1 simulation orale individuelle (sur place ou par Skype)
- 15 heures de cours du 10/7 au 15/8/2017 Tous les cours peuvent être suivis en vidéo

FORMATION "PREPA ESSENTIELLE" 1 200 € (admissibilité + admission)

36 heures de cours / 28 examens blancs et 3 simulations orales (soit 195 heures)

Préparation à l'admissibilité

droit des obligations : photocopiés couvrant l'intégralité du programme + 7 concours blancs + 11 heures de cours

- Photocopie couvrant l'intégralité du programme parution : 5/1/2017
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 2 heures disponibilité : 5/1/2017
- 7 Concours Blancs 9 heures de correction (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)

synthèse de dossier : photocopié + 7 concours blancs + 5 heures de cours

- Photocopie méthodologique parution : 5/2/2017
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/2/2017
- 7 Concours Blancs 4 heures de correction (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)

épreuve de procédure : photocopié couvrant l'intégralité du programme + 7 concours blancs + 9 heures de cours

- Photocopie couvrant l'intégralité du programme parution : 5/3/2017
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/3/2017
- 7 Concours Blancs 8 heures de correction en juin 2017 (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)

épreuve d'option : photocopiés couvrant l'intégralité du programme + 7 concours blancs + 9 heures de cours

- Photocopie couvrant l'intégralité du programme
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/4/2017
- 7 Concours Blancs 8 heures de correction en août 2017 (sur place ou vidéo direct ou vidéo différé)

Préparation à l'admission

libertés fondamentales : photocopiés couvrant l'intégralité du programme + 2 simulations orales individuelles + 47 heures de cours

- Photocopie couvrant l'intégralité du programme
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/9/2017
- 2 simulations orales individuelles (sur place ou par Skype)

anglais : photocopié couvrant l'intégralité du programme + 1 simulation orale individuelle + 15 heures de cours

- Photocopie méthodologique
- Vidéo méthodologique de l'épreuve : 1 heure disponibilité : 5/9/2017
- 1 simulation orale individuelle (sur place ou par Skype)

RESUME

CALENDRIER DES FORMATIONS PROPOSEES

	vidéos méthodologiques dans chaque matière	CB1 et CB2 dans chaque matière écrite	correction des CB1 et CB2	CB3 à CB7 dans chaque matière écrite	correction des CB3 à CB7	ADMISSIBILITE cours d'approfondissement méthode et programme	ADMISSION cours d'approfondissement méthode et programme	ADMISSION simulations orales individuelles
formule renforcée	de 5 janvier au 5 avril sur l'espace réservé de chacun	à faire entre janvier et juin 2017	14 heures sur 2 week-end en juin sur place ou en vidéo	à faire entre le 20/6 et le 15/8	15 heures en vidéo à compter du 20/6	111 heures de cours sur place ou en vidéo sur l'espace réservé de chacun du 10/7 au 15/8/2017	40 heures de cours sur place ou en vidéo sur l'espace réservé de chacun en octobre 2017	2 simulations en libertés individuelles 1 simulation en anglais en octobre 2017
formule essentielle	de 5 janvier au 5 avril sur l'espace réservé de chacun	à faire entre janvier et juin 2017	sur 2 week-end en juin sur place ou en vidéo	à faire entre le 20/6 et le 15/8	15 heures en vidéo à compter du 20/6	non concerné	non concerné	2 simulations en libertés individuelles 1 simulation en anglais en octobre 2017

Annexes

ANNEXE 1

Résultats des élèves ISP CRFPA 2015 et 2016

Pour info : Vous pouvez vous fier aux STAT écrits et publiés; les formations faisant l'objet de contrôle régulier de la DCCRF. Attention en revanche aux chiffres annoncés par certains instituts au téléphone. Ils peuvent être fantaisistes.

tous IEJ confondus	Nb d'élèves ISP	Nb d'élèves admissibles	Nb d'élèves admis	%age d'admis
2016	310	en cours		
2015	260	245	227	88 %
2014	210	184	178	85 %
2013	240	216	212	89 %

Pour info : Vous pouvez vous fier aux STAT écrits et publiés; les formations faisant l'objet de contrôle régulier de la DGCCRF. Attention cependant aux chiffres annoncés par certains instituts au téléphone. Ils peuvent être fantaisistes.

ANNEXE 2

Un nombre d'élèves limité

*Le nombre d'élèves de la formation CRFPA sera limité cette année à **300**.*

Ce nombre nous permet d'être garant pour chaque élève :

- *de la qualité des cours, et de l'uniformité de cette qualité (quelle que soit la classe);*
- *des réponses rapides aux mails que vous adresserez aux professeurs, au secrétariat ou à la direction des études;*
- *de l'excellence des corrigés-types et des corrections individuelles de copies.*

Aucune copie ne sera donnée en correction à des intervenants extérieurs, jeunes avocats ou chargés TD. Les enseignants assurent cette charge eux-mêmes.

ANNEXE 3

liste du corps professoral (sauf modification)

Droit des obligations	Jacob Berrebi
Synthèse	Laurent Malka
Procédure civile	Franck Touret
Procédure pénale	Jennifer Capitaine
PAC	Grégory Portais
Option Pénal	Olivier Bachelet
Option Civil	Franck Touret
Option Affaires	Jacob Berrebi
Option Administratif	Jean-Paul Gélin
Option Social	Stéphane Vernac
Option Européen	Mathieu Viollete
Libertés fonda	Mathieu Thauray
Anglais	Axel Delmotte

ANNEXE 4

Bilan individuel de formation

Parce que chaque élève a un parcours différent (a tenté le concours ou non), des atouts et des faiblesses particulières, un bilan de mise en place de la formation est proposé dès l'inscription afin d'établir "un parcours individuel de formation" avec l'un des membres de la direction. Un second bilan, en cours de formation, propose de faire le point de l'évolution et de donner des conseils pour optimiser le chemin déjà parcouru.

Ces bilans personnalisés peuvent se faire à Paris ou par SKYPE. Ils sont **bien sûr facultatifs**.

ANNEXE 5

La méthodologie des épreuves en vidéo

Dès janvier chaque étudiant peut accéder dans son espace réservé à la **méthodologie en vidéo de chaque épreuve** grâce à un identifiant et un mot de passe fournis par l'ISP.

Il est ainsi possible de commencer à traiter les devoirs proposés avant les cours de l'été.

ANNEXE 6

Les cours en vidéo

Tous les cours sont accessibles en vidéo sur l'espace réservé de chaque élève.

Chaque cours peut être visionné quatre fois.

Il est donc possible de suivre intégralement les cours en vidéo sans se déplacer sur Paris.

Les élèves qui suivent les cours sur place peuvent également revoir les cours en vidéo sur leur espace réservé.

ANNEXE 7

Les supports photocopiés

Au vu de la réforme, le travail de recherche de l'intégralité du programme sera lourd pour les candidats.

L'ISP vous propose donc des supports photocopiés couvrant l'intégralité du programme dans chaque matière.

Aucune recherche de documentation extérieure, aucun achat de manuels (en dehors des Codes) ne sera utile ni même recommandé.

ANNEXE 8

Les CB / Les simulations orales

L'amélioration des performances passe par une pratique régulière et un entraînement écrit tout au long des mois de formation.

Dès janvier, les premiers sujets d'épreuves blanches sont proposés.

Au total vous pourrez traiter **28 épreuves écrites** (corrigées individuellement + corrigé-type + correction méthodologique vidéo en ligne) et passer **3 simulations individuelles** (admission).

Les simulations orales se feront sur place à Paris ou à distance par visioconférence (Skype).

ANNEXE 9

Les programmes des épreuves

Droit des obligations

I. - Contrats. II. - Responsabilité civile. III. - Régime général de l'obligation. IV. - Preuves.

Droit civil

I. - Biens. II. - Famille. III. - Régimes matrimoniaux. IV. - Contrats spéciaux V. - Sûretés.

Droit des affaires

I. - Commerçants et sociétés commerciales. II. - Actes de commerce. III. - Fonds de commerce.
IV. - Opérations bancaires et financières. V. - Droit des procédures collectives.

Droit social

I. - Droit du travail. II. - Droit de la protection sociale. III. - Droit social international et européen.

Droit pénal

I. - Droit pénal général. II. - Droit pénal spécial. III. - Régime spécial de l'enfance délinquante.
IV. - Droit pénal des affaires. V. - Droit pénal du travail. VI. - Droit pénal international et européen.

Droit administratif

I. - Droit administratif général. II. - Droit administratif spécial.

Droit international et européen

I. - Droit international privé. II. - Droit international public.
III. - Droit du commerce international. IV. - Droit européen.

Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends

I. - Procédure civile. II. - Modes alternatifs de règlement des différends. III. - Procédures civiles d'exécution.

Procédure pénale

I. - Procédure pénale. II. - Droit de l'exécution des peines.

Procédure administrative contentieuse

I. - Compétence. II. - Recours. III. - Instance.

Libertés et droits fondamentaux

I. - Culture juridique générale. II. - Origine et sources des libertés et droits fondamentaux.
III. - Régime juridique des libertés et droits fondamentaux. IV. - Principales libertés et les principaux droits fondamentaux.

L'inscription

L'inscription à la formation doit comprendre :

- ◆ la demande d'inscription ci-jointe remplie, datée et signée, (une inscription et **un paiement en ligne** sur le site de l'ISP sont possibles également);
- ◆ un chèque, à l'ordre de l'ISP, de l'intégralité du montant des frais à savoir 2 200 € ou 1 200 € selon la formule choisie.

Les frais de scolarité peuvent, sans majoration de frais, être échelonnés (en 2, 4 ou 6 chèques encaissables chaque mois).

Les frais de scolarité comprennent les envois de photocopiés en France métropolitaine. Pour des raisons de problèmes postaux récurrents, les photocopiés ne sont envoyés ni à l'étranger ni dans les collectivités d'outre-mer.

Une formule spéciale est prévue pour les candidats résidant à l'étranger ou dans les collectivités d'Outre-Mer. Nous contacter à ce sujet.

En cas d'annulation, aucune demande de remboursement ne sera acceptée. Cependant, à la condition de prévenir l'ISP au plus tard 30 jours avant le début du 1^{er} cours de la session choisie (par lettre en ARRC), il est possible de reporter son inscription à la session de l'année 2018. Cette possibilité n'est offerte qu'une seule fois, uniquement pour un report sur l'année suivante et pour la même préparation.

Enseignement Supérieur Privé
18 rue de Varenne 75007 PARIS
<http://www.prepa-isp.fr>
01 42 22 30 60

Retrouvez toute notre actualité sur :



L'ISP est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30
les samedis de 9 h 30 à 13 h et les dimanches sur rendez-vous.

GROUPE
ISP
INSTITUT SUPÉRIEUR DE PRÉPARATION